

30 - Marché public pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement et de la fourrière municipale - Avenant n° 6

Mme l'Adjointe ZEHAF, Rapporteur : Depuis 2014, la Ville de Besançon mène une réflexion sur le devenir de la gestion et l'exploitation du stationnement payant (marché public, régie, DSP, SPL etc.).

Afin de l'aider dans sa démarche, la Ville de Besançon a demandé l'assistance d'un cabinet conseil en février 2015.

Sur la base de plusieurs éléments (organisation du stationnement au niveau spatial et tarifaire, mise en service du tramway, politique de mobilité durable des collectivités Ville de Besançon et Grand Besançon, politique stationnement du présent mandat, etc.), le cabinet conseil avait pour mission de définir les différentes possibilités de montage économique et juridique pour la gestion future de l'activité stationnement et d'accompagner la Ville de Besançon dans le choix de la procédure.

Par ailleurs, le contexte réglementaire pourrait évoluer à court terme (dépénalisation du stationnement) et certaines communes du Grand Besançon ont exprimé des demandes relatives à l'extension du périmètre d'intervention actuel de la fourrière.

Ainsi, dans ce contexte et pour préparer au mieux la mise en place d'une nouvelle procédure dans le respect des délais réglementaires, la durée du marché en cours doit être prolongée.

L'avenant n° 6 a donc pour objet la prolongation de la durée du marché jusqu'au 30 septembre 2016 (soit une prolongation de 6 mois).

La prolongation du délai entraîne une augmentation du montant du marché d'un montant de 899 749,68 € HT, ce qui représente une augmentation cumulée, tous avenants confondus, de 12,94 % du montant initial du marché.

Proposition

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 12 février 2016, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer l'avenant n° 6 au marché de gestion et exploitation du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement et de la fourrière municipale.

«Mme Christine WERTHE : Ce rapport m'amène à vous interpeler sur la question du stationnement payant pendant la pause méridienne. En effet...

M. LE MAIRE : Attendez, ce n'est pas le sujet...

Mme Christine WERTHE : En effet, jusqu'en février 2012 le stationnement était gratuit entre 12 h et 13 h 30. Cette disposition permettait aux travailleurs de se rendre au centre-ville mais aussi dans les quartiers dans lesquels le stationnement est payant, comme aux Chaprais par exemple, pour déjeuner ou se rendre dans les commerces. Le retour à la gratuité du stationnement pendant le temps de midi serait, à mon sens, un signal fort en direction des commerçants dont l'activité se trouve fortement impactée pour diverses raisons. En ce qui concerne le commerce d'ailleurs, nous avons appris par voie de presse la semaine dernière qu'il était question de l'implantation d'une FNAC à Morteau. A Besançon, nous avons depuis longtemps compris que c'était l'Arlésienne et qu'il faudrait compter sur une autre locomotive pour notre centre-ville. Qu'en est-il du remplissage des cellules vides des Passages Pasteur et pour en revenir au stationnement, pouvez-vous nous donner des chiffres sur la fréquentation du nouveau parking Pasteur ?

M. LE MAIRE : Les chiffres, je ne les ai pas...

Mme Christine WERTHE : De manière plus globale, quelle place pour la voiture au centre-ville ? L'accent a été mis ces dernières années sur les transports en commun mais on sait que deux tiers des déplacements liés aux achats sont réalisés en voiture et continueront à l'être. Le stationnement a des conséquences directes sur l'évolution du commerce en centre-ville et c'est en l'améliorant que l'on fera revenir les clients dans les boutiques de nos villes.

M. LE MAIRE : Merci. Alors pour l'améliorer, Madame WERTHE, je vais vous dire, il y a une chose que je m'évertue à expliquer depuis très longtemps, mais vous ne voulez pas entendre, enfin quand je dis vous, pas vous personnellement. Une place de stationnement, pour être efficace, elle doit être libre quelques fois dans la journée. Or que se passe-t-il ? Il se passe la chose suivante, c'est que lorsque le stationnement est gratuit, les gens restent du matin au soir et quand vous pensez que le stationnement gratuit entre 12 h et 14 h, ça va permettre de dégager des places de stationnement pour aller dans les restaurants -je dis ça très amicalement- vous avez tout faux ! Tout faux parce que justement, c'est en obligeant à une rotation du stationnement qu'on permet d'une part aux résidents de venir déjeuner chez eux, ce qui n'est pas forcément mal, ou qu'on libère des places devant les commerces. C'est tellement vrai que, par exemple, à Tarragnoz, les commerçants avec les restaurants ont demandé que l'on mette un stationnement payant devant chez eux. C'était le cas aussi à Rivotte parce que lorsqu'il y a du stationnement payant, il y a une rotation des places et cela permet effectivement de pouvoir dégager des places pour les clients dans les restaurants. Donc je ne suis pas d'accord avec vous et si vous pensez que le stationnement gratuit règle les problèmes de stationnement, absolument pas, ça les complique. Concernant le stationnement place Pasteur, moi j'y vais fréquemment, je me gare, je pense qu'il y a un problème de signalétique. Pour l'instant, il n'est pas suffisamment signalé mais ce que je peux vous dire, c'est que, effectivement, toutes celles et tous ceux qui y vont le trouvent pratique.

Concernant la FNAC, moi je suis désolé, j'ai vu comme vous ce que l'on pouvait dire, ce n'est pas du tout les informations que j'ai, je laisse la responsabilité de ces écrits à ceux qui les écrivent. Moi, j'ai pris la peine de téléphoner à l'investisseur qui m'a confirmé que les discussions étaient encore en cours à Besançon, qu'il y avait un certain nombre de problèmes à régler, alors que voulez-vous que je vous dise ? Morteau, oui je pense que c'est une bonne chose, les Suisses pourront certainement aller à la FNAC, ce n'est pas forcément notre clientèle ici. A l'heure où je vous parle, je ne mettrais pas ma tête sur le billot que la FNAC viendra, mais à l'heure où je vous parle, tout ce que je sais, c'est que la FNAC vient toujours ici à Besançon et je sais même où. Mais, maintenant, que voulez-vous que je vous dise ? Je ne peux pas empêcher que l'on dise l'inverse, ce n'est pas les informations que j'ai, voilà. Je ne suis pas sûr que mes informations soient bonnes. J'ai appelé quand même un proche de l'investisseur que je connais bien qui m'a dit, mais non, on discute toujours mais c'est très compliqué, voilà. Mais ne me demandez pas le nom de l'investisseur parce que je ne peux pas vous le donner. Mais cela dit, il est possible qu'ils ne viennent pas, moi je n'ai pas de certitude absolue. J'ai aussi l'annonce qu'un autre grand groupe important viendrait aux Passages Pasteur mais je vous le dirai lorsque j'en serai sûr. Pour l'instant c'est en cours de discussion. Si ça vient, ce serait très bien pour Besançon, très très bien... non, pas à Châteaufarine... écoutez ce n'est pas cela, c'est un groupe qui n'est pas présent sur Besançon à ma connaissance. Voilà, que voulez-vous que je vous dise ? Pour moi, la FNAC, ils viennent toujours mais tant que ce n'est pas signé, ce n'est pas signé, donc s'ils ne viennent pas, ne venez pas me dire «mais vous nous aviez dit qu'ils viendraient», je vous dis qu'à l'heure où je vous parle aujourd'hui, le groupe est toujours intéressé, enfin l'investisseur parce que ça serait une franchise.

Monsieur l'Adjoint au Commerce, vous n'êtes pas d'accord avec le Maire ?

M. Thierry MORTON : Mais complètement d'accord ! Je pense aussi qu'il faut relativiser. Maintenant, la FNAC, depuis les accords avec DARTY, est sur un autre positionnement, donc il ne faut pas non plus considérer que la FNAC est encore une locomotive comme elle l'a été par le passé. Elle est sur un autre positionnement, ça reste une locomotive mais on n'est plus dans les années 80 où on avait le livre, le disque, enfin ainsi de suite. Donc il faut aussi suivre quand même l'évolution commerciale de ces enseignes et arrêter toujours de tourner autour de deux noms parce que nous avons des très belles enseignes, qu'elles soient franchisées ou non franchisées, le commerce à Besançon n'a pas à rougir de sa place aujourd'hui en terme d'attractivité et de dynamisme. Je tiens à le redire parce qu'on laisse à penser qu'effectivement c'est compliqué lorsque l'on n'a pas quelques locomotives ; nous sommes à 8 %

de vacance commerciale, ce qui est exceptionnel pour une ville de cette strate. Vous pouvez considérer que ce n'est peut-être pas suffisant, mais moi je vous dis qu'en tout cas, le dynamisme est là et que chaque jour dans la presse, on constate l'ouverture de nouveaux magasins, donc il n'y a pas de difficultés majeures en terme de...

M. LE MAIRE : D'ailleurs, si vous faites le tour du centre-ville, de l'hyper centre, et que vous comptez les boutiques vides -vous allez me dire qu'il y a Camponovo, on sait que ça va avancer-, il n'y a pas des masses de boutiques vides en ville...

M. Thierry MORTON : Très peu !

M. LE MAIRE : Il n'y en a pas énormément, il y en a, mais il n'y en a pas énormément. Regardez par exemple ce que je disais tout à l'heure, ce que l'on a fait au niveau de l'Intranquille, enfin pas nous, ce que l'on a aidé à faire mais c'est l'investisseur qui en a tout le bénéfice. Au niveau de l'Intranquille, chaque fois que j'y vais, c'est complètement bourré, ça n'arrête pas donc ça veut dire que dans cette ville il y a une attractivité et je redis combien ce commerçant indépendant a été courageux. La FNAC j'y crois, alors ce n'est plus la même FNAC qu'il y a quelques années, oui mais ça sera quand même important pour le centre-ville et j'espère qu'elle viendra, j'espère, je dirais actuellement 8 sur 10, 80 %, mais après il reste entre 80 et 100, il y a 20 %.

M. Thierry MORTON : Sur les Passages Pasteur, Monsieur le Maire, on peut annoncer quand même qu'il y a une enseigne qui a signé dont on ne peut pas, ce n'est pas à nous de développer le plan marketing et de communication, mais une enseigne importante a signé et que trois cellules sont très avancées dans les négociations...

M. LE MAIRE : Une enseigne sur une grande surface non ?

M. Thierry MORTON : !...

M. LE MAIRE : Très grande ?

M. Thierry MORTON : !...

M. LE MAIRE : Pas mal ! On parle peut-être de la même mais moi je ne suis peut-être pas informé qu'ils ont signé. Voilà, mais en tout cas il y a des... non non je ne te dirai pas par quelle lettre ça commence parce que si je te dis par quelle lettre, tu sauras tout de suite qui c'est mais il faut laisser un peu de suspense, d'autant plus que ce n'est pas fait. Quand c'est fait on le dit, mais pas avant.

M. Jacques GROSPERRIN : Comme vous parlez de commerce, juste quelques mots, les Passages Pasteur, c'est vrai que c'est une très très belle réalisation. Moi je trouve que pour Besançon c'est très exceptionnel et c'est bien, mais maintenant si c'est pour laisser, après on n'est pas tributaire de tout, on n'a pas la possibilité, ils font leurs zones de chalandise, ils font des études et ils viennent si c'est intéressant, si ce n'est pas intéressant ils ne viennent pas. Mais si c'est pour retrouver les mêmes structures ou les mêmes magasins qu'à Châteaufarine, les Bisontins nous disent tous, nous on préfère aller à Châteaufarine parce que, là, il y a du parking...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas les mêmes, vous le savez bien !

M. Jacques GROSPERRIN : C'était juste une remarque !

M. LE MAIRE : Les Bisontins vous disent cela !

M. Jacques GROSPERRIN : Je voudrais réagir par rapport à la rue Moncey parce que j'ai été interpellé par un grand nombre de commerçants rue Moncey qui...

M. LE MAIRE : Vous ne voyez que ceux qui râlent vous !

M. Jacques GROSPERRIN : ...non, qui me disent, ils avaient fait une réunion en avril 2015, on leur avait dit que cela allait durer six mois, que les travaux allaient se terminer fin décembre 2015, avant le Marché de Noël. Ils ont des grandes difficultés, leur chiffre d'affaires a baissé de plus de 30 %, certains ont dû licencier quelques collaborateurs, ils sont vraiment en situation difficile. On leur dit que normalement ça doit se terminer bientôt, fin mars...

M. LE MAIRE : J'ai l'impression que c'est terminé, il faut que cela se fasse.

M. Jacques GROSPERRIN : Tout à fait, mais laissez-moi terminer Monsieur le Maire. Juste pour vous dire que vous n'êtes pas sans savoir, comme vous vous promenez en ville, vous le savez aussi, ils sont vraiment en grande difficulté et la question que je me pose, est-ce que l'on n'aurait pas pu mettre en place, comme vous l'aviez fait pour le tram une aide...

M. LE MAIRE : Attendez mais vous plaisantez là !

M. Jacques GROSPERRIN : Attendez, laissez-moi terminer ! Parce qu'il y a des magasins où on sait, je ne parle pas du drame humain qu'il y a eu aussi au petit Casino qui n'a peut-être pas de raison directe à avoir...

M. LE MAIRE : Rien à voir !

M. Jacques GROSPERRIN : ...car c'est souvent multi-factoriel. Mais certains m'ont demandé, et je me fais l'interlocuteur et aujourd'hui le...

M. LE MAIRE : L'interprète !

M. Jacques GROSPERRIN : ...l'interprète ou l'interlocuteur à votre égard pour vous demander, est-ce qu'il n'y a pas une commission d'indemnisation qui pourrait réfléchir sur cette rue Moncey, tout en sachant : 30 %, licenciements, etc., ils sont au bord de la rupture, voilà. Je me fais l'interprète !

M. LE MAIRE : Je crois rêver. Le Département a de grandes difficultés, ils ne s'en sortent pas, il faut trouver des choses, comprenez-nous, et là, Monsieur GROSPERRIN, vous savez très bien que l'indemnisation, ce n'est pas possible de le faire parce que, dans toutes les villes, même dans les petites communes, chaque fois qu'il y aurait des travaux, ce serait insupportable pour les budgets. Vous savez même aussi très bien que concernant le tram, ce n'était même pas obligatoire. C'est une volonté du Président de l'Agglomération. Vous savez aussi très bien qu'on a même dédommagé pour les travaux de réseaux, ce qui n'était pas obligatoire. Vous savez aussi très bien, alors que l'information est parue alors que même je n'avais pas donné mon avis, vous savez très bien que nous avons décidé d'indemniser pour les travaux du TCSP. Mais vous savez aussi très bien que chaque fois qu'il y a des travaux dans une rue ou sur une place, on ne peut pas le faire. Alors, que vous soyez l'interprète, moi je vais vous le dire, que vous soyez l'interprète de ces gens-là, de ces commerçants-là, moi je pense que cela a duré longtemps aussi, je suis d'accord avec vous, ça a duré longtemps, il y a eu des conditions difficiles, ça a duré longtemps et je pense que cela aurait peut-être dû aller plus vite. Mais vous savez très bien que ce n'est pas possible, alors arrêtez de sombrer dans la démagogie. C'est facile d'aller voir les gens en disant «on va demander». Vous savez très bien que ce n'est pas possible, donc vous direz «j'ai demandé mais le Maire il ne veut rien entendre», ce n'est pas possible. Non, non, est-ce qu'au niveau du Département, lorsque vous coupez une route, vous indemnisez les commerçants ? Non. D'abord ce n'est pas un an, c'est six mois. Vous avez toujours les mêmes attitudes, ici il faut payer partout, ailleurs on a du mal.

(hors micro) : **M. Christophe LIME** : Ce qu'on peut proposer c'est une indemnisation pour l'annulation des Mots Doubs !

M. LE MAIRE : Peut-être aussi ! Tiens voilà une bonne idée, est-ce que l'on ne peut pas indemniser les hôtels qui avaient réservé ? Non, mais c'est sérieux ce que je vous dis, parce que si vous voulez aller dans la démagogie, moi je peux faire aussi fort que vous. Monsieur GROSPERRIN, s'il vous plaît, Christophe, il faut rester sérieux quand même, parce que moi je vais vous dire que les hôteliers, j'ai eu des hôteliers que j'ai rencontrés, que j'ai eus au téléphone, disent depuis l'arrêt des Mots Doubs, la semaine

dernière, me disent «Monsieur le Maire, nous on avait réservé notre hôtel, on a refusé beaucoup de monde pour les Mots Doubs. Le Département, sans concertation, ils arrêtent tout», ils me disent «est-ce que vous pouvez être notre interlocuteur auprès de M. FAGAUT pour que l'on nous indemnise ?». Voilà, donc Monsieur FAGAUT, je vous demande officiellement, je suis l'interlocuteur des hôteliers, des restaurateurs et des libraires, pouvez-vous les indemniser ? Non, mais vous voyez bien. Bien sûr que ce n'est pas vrai, mais Monsieur GROSPERRIN, bien sûr que ce que je dis ce n'est pas vrai, mais il faut arrêter de sombrer dans ce jeu-là, parce que personne n'y gagnerait et on n'est pas crédible.

Non ce n'est pas sérieux. Vous savez très bien qu'avec tous les travaux dans cette ville, on ne peut pas indemniser partout ! Avec quel argent paierions-nous ? Six mois, ne dites pas un an, vous êtes un élu, ne dites pas un an quand c'est six mois ! Mais les études on s'en fout, on ne coupe pas la route quand on fait des études, alors arrêtez, non mais il y a des moments, ça devient insupportable une telle démagogie.

Non mais enfin plus c'est gros, plus ça passe alors arrêtez ! Partez si vous voulez !

M. Jacques GROSPERRIN : Non mais je ne pars pas !

M. LE MAIRE : C'est dommage, on aurait gagné du temps ! Allez, vas-y Thierry.

M. Thierry MORTON : Non, très rapide pour dire que les commerçants de la rue Moncey ont été invités aux réunions de concertation et il y en a eu. Certains commerçants sont venus, ont fait des propositions quant au calendrier, au planning des travaux, qui, je le rappelle est respecté actuellement dans les délais, et que certains commerçants ne sont pas venus, n'ont pas daigné discuter des conditions, et c'est ceux-là que l'on retrouve en train de se plaindre ou de critiquer. Donc voilà, il y a un moment donné, si on met des espaces de concertation, que les gens ne viennent pas et après sont déçus, ils peuvent aussi quelque part un peu s'en prendre à eux, surtout lorsque les élus et les services sont présents.

M. LE MAIRE : Moi je veux quand même dire une chose dans le sens que j'ai dit amicalement à Mme DALPHIN tout à l'heure et calmement, doucement. Je rencontre beaucoup de commerçants, je ne vais pas vous donner les noms, en tout cas je vous le dirai en «off» tout à l'heure si vous voulez, que je vais voir entre autres dans la Grande Rue ou la rue des Granges, ils me disent «Monsieur le Maire, on a fait une fin d'année super». Oui, mais je ne sais pas, vous les choisissez vous alors ! Moi je suis allé l'autre jour avec le Préfet faire un tour en ville pour aller à la Sécurité, on est rentré chez un certain nombre de commerçants, il m'a même dit «mais vous les avez choisis !», je lui ai dit «non non je ne les ai pas choisis», mais je vous emmènerai, vous irez les voir. Les restaurateurs disent qu'ils ont fait une bonne année, qu'il y a eu beaucoup plus de touristes. Mais vous voulez toujours tirer vers le bas, mais continuez à tirer vers le bas, moi je dis que cette ville, vous savez, le commerce... Mais arrêtez de toujours parler quand vous n'avez pas la parole, c'est pénible ! Monsieur GROSPERRIN, arrêtez-vous de parler quand vous n'avez pas la parole. Non, non vous ne pouvez pas. Moi je pense que pour que le commerce fonctionne bien, il faut des produits de qualité et des commerçants qui fassent du commerce. Il y a beaucoup de commerçants ici qui sont excellents, ils font des affaires et il y en a d'autres, il faut peut-être se poser des questions.

Quels sont ceux qui sont contre ? Des abstentions ? 2. Des oppositions ? Il n'y en a pas. C'est adopté.

J'ai d'ailleurs une note sur le stationnement au 1^{er} janvier 2016 ; je pourrai vous la donner si vous le souhaitez, comme ça vous l'aurez».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 53
Contre : 0
Abstentions : 2

Récépissé préfectoral du 11 mars 2016.